

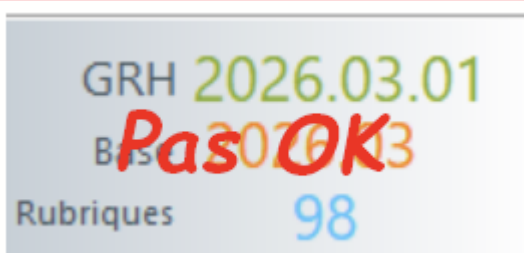
GRH

- [Mettre à jour le gestionnaire de rubriques](#)
- [DSN](#)
- [Dernières informations EIG](#)
- [Divers](#)

Mettre à jour le gestionnaire de rubriques

Ce qui suit ne concerne que les clients non hébergés

Une anomalie a été détectée au niveau du gestionnaire de rubrique 99. Il ne faut le passer que si vous avez au moins la version 2026.03.02 du programme grh. Et ne pas le passer si vous êtes en version 2026.03.01

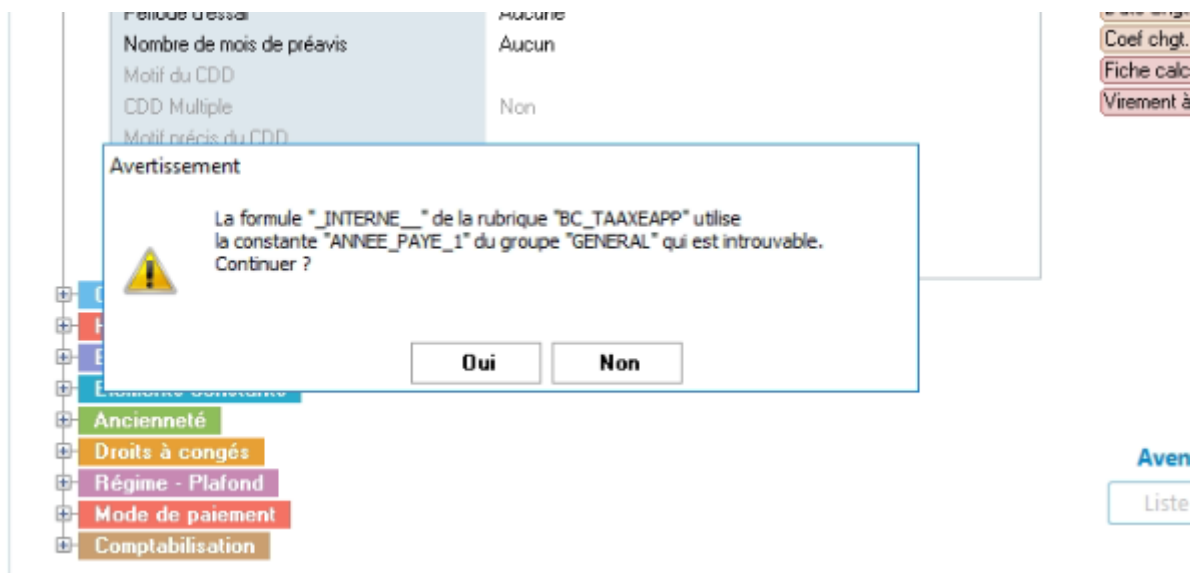


Pour les clients non hébergés, le correctif sera mis en téléchargement automatique lundi soir

Ce que vous devez faire si vous n'êtes pas hébergés :

- Passer la mise à jour globale qui a été téléchargée ce weekend.
- Attendre le lendemain pour que le correctif soit téléchargé automatiquement
- Passer le correctif 2603010_SFX
- Passer la mise à jour du gestionnaire de rubrique

Si vous avez passé la mise à jour globale et que vous êtes déjà en gestionnaire de rubrique 99, vous avez en évaluation de bulletin l'erreur suivante :



Pour la corriger, passez le correctif 2603010_SFX

La version du programme GRH est 2026.03.01

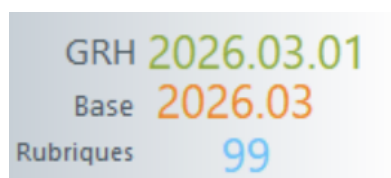
Le gestionnaire de rubriques passe à 99

Vous trouverez dans le lien suivant les modifications qu'il contient :

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/versions-du-gestionnaire-de-rubrique-eig/page/version-99>

Comme d'habitude, le gestionnaire de rubriques ne se met à jour que lors du changement de période.


Dans ce cas; il est nécessaire de forcer cette mise à jour. La version du gestionnaire de rubriques est indiquée sur l'écran principal avec la version du programme.



Pour forcer la mise à jour, sélectionnez le menu Option utilisateur/MAJ Gestionnaire de rubriques.

Cette option est accessible si le configurateur vous permet de modifier le gestionnaire de rubrique.

Eiggrh



14:08 Options Utilisateur 

- Paramètres Généraux
- Fichiers de base
- Traitements
- Editions
- Autres paramètres
- Traitements divers
- Bilan social
- D.S.N.
- Options utilisateur

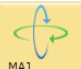



1 Préférences de l'utilisateur


Barre de menu réduite

Aspect du menu

  Choisissez l'aspect du menu principal qui vous convient le mieux

2 Opérations avancées

-  MAJ gestionnaire de rubriques
-  Analyse du suivi de la paye
-  Terminer le processus Word
-  Informations de connexions

Cliquez sur le bouton  afin d'effectuer la mise à jour. A l'issue de celle-ci, le programme s'arrête. Il suffit alors de le relancer et de vérifier la version

Le menu *Information de connexions* permet de vérifier qu'aucun utilisateur n'est connecté.

DSN

Fonctionnaires détachés

Quelques codes ont été ajoutés afin de permettre la codification des fonctionnaires détachés :

- Ajout de la nature de contrat 52 : [FP] Cumul d'activité à titre accessoire
- Ajout du code régime de base risque vieillesse : 905 Régime général de Mayotte affiliés à la CSSM

Pour rappel, les codes régimes de base risque vieillesse qui ont été ajouté à la suite de la suppression du code 999 sans régime vieillesse sont soumis à des contraintes que vous pouvez retrouver [ici](#)

Mise à jour du modèle de saisie version 45 : Code 909 régime de base risque vieillesse autorisé même lorsque le statut catégoriel est défini à pas de retraite complémentaire. Attention code interdit en FCTU

Ajout de la zone indice brut dans l'onglet Compléments généralité

Statut d'emploi	Titulaire de la fonction publique
Type de détachement (FP)	
Indice brut (FP)	548

Cet indice brut sera repris dans la rubrique DSN S21.G00.40.057

L'indice brut n'est pas saisissable et ne sera pas alimenté en Dsn lorsque le statut d'emploi est égal à 99 Non concerné

Divers DSN

Jusqu'à présent lorsque le contrat était clos, le programme alimentait la date de fin prévue (rubrique S21.G00.40.010) avec la date de clôture. Après vérification il faut laisser la date initiale de fin prévue.

Le bloc 79 code 07 Plafond à appliquer était alimenté avec le plafond pour les CDD. Après vérification auprès de net entreprise, il s'avère que ce n'est plus nécessaire.

Préretraite progressive

Contrôles en de la DSN en amont et en aval

De nombreux contrôle permettent de fiabiliser votre DSN. [Retrouvez tout les documentations sur le sujet ici](#)

Le contrôle en aval est accessible directement sur le tableau de bord

Dernières informations EIG

Les notifications EIG permettent de vous envoyer des informations sur les différentes applications.

Néanmoins certains d'entre vous ne les reçoivent pas toujours, voire même jamais.

Au niveau de l'application paye, nous avons ajouté une tuile pour vous tenir au courant des dernières informations.

Si les notifications EIG sont "poussées" sur votre serveur, au niveau de la GRH c'est le programme qui viendra chercher l'information.

Concrètement, la tuile apparaît sur le tableau de bord en rouge si l'utilisateur ne l'a pas encore consulté.



Cliquez dessus afin de lancer le navigateur sur la page wiki EIG concernée.



The screenshot shows a web browser interface with a search bar at the top. Below the search bar, there are navigation links: 'Étagères', 'iG - Ressources Humaines', 'Gazette et versions du...', and 'La gazette EIG'. The main content area displays the title 'La gazette EIG' and the date 'Dernières infos : 02/03/2026'. The text below the date reads: '02/03/2026 : La loi de finances pour 2026 va supprimer l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations. Faute de date d'entrée en vigueur spécifique, cette mesure devait juridiquement entrer en vigueur le lendemain de la publication de la loi de finances au Journal officiel. Toutefois, l'administration devrait par tolérance décaler l'entrée en vigueur de la mesure au 1er mars 2026. Vous avez déjà la possibilité de codifier cette taxe mais attention le décret d'application n'est pas encore publié.' A link 'Codifier la taxe d'apprentissage' is provided at the bottom.

Lorsque vous relancerez l'application GRH, s'il n'y a pas d'information plus récente, la tuile apparaît en vert. vous pouvez toujours bien sur cliquer dessus pour accéder à la page wiki

Attention, les chiffres ci dessous correspondent aux personnes/contrats accessibles par l'utilisateur

Contrats actifs 992	Clôtures actives 148	Clôtures prévues 013	Dernières infos EIG 02/03/2026	GRH 2026.03.01 Base 2026.03 Rubriques 99	Mémoire allouée 100.44 Mo Décembre 2025
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--	--

Divers

La déclôture d'un contrat clôturé le mois précédent n'était possible qu'en mode administrateur.

Une fonctionnalité dans le configurateur a été ajoutée afin de permettre cette possibilité sans être en mode administrateur

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/contrats/page/decloture-des-contrats>